

FOYER RURAL DE LA REGION DE TORNAC
Mairie
30140 TORNAC

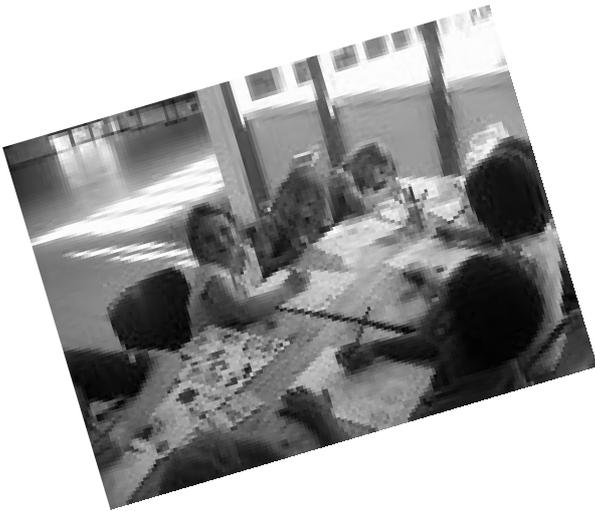
Tél. : 04.66.60.85.35
Courriel : fr.tornac@mouvement-rural.org



**A PARTIR DU
LUNDI 17 SEPTEMBRE
REPRISE DE
L'ATELIER ARTS PLASTIQUES**



Qu'est ce que c'est ?



Ce sont des moments d'explorations et de réalisations qui permettent à chaque enfant de favoriser son éveil artistique, d'acquérir un savoir-faire personnel, de se familiariser avec différentes techniques picturales. A travers plusieurs thèmes abordés tout au long de l'année, les enfants sont amenés à explorer et expérimenter différents medium comme la peinture (gouache, acrylique), les craies, l'encre... sur différents supports (papier, carton, alu, tissu...).

Pour qui ?

Les enfants de 3 à 11 ans.

Quand ?

Le lundi

- pour les 6-11 ans, de 16h30 à 18h15
- pour les 3-5 ans, de 16h30 à 17h30



Où ?

Au Foyer Rural de Tornac.



L' intervenante :

Marie DEMOULIN, plasticienne diplômée des Beaux-Arts de Besançon.

L'accueil et le suivi :

Nathalie DESCHACHT, secrétaire du Foyer Rural.

La tenue :

Prévoir une tenue adaptée et pratique (tablier ou vieux T-shirt).

L'adhésion :

L'adhésion à l'association est obligatoire. Son prix est de 6 € pour l'année et comprend une assurance responsabilité civile et individuelle accident. La carte permet aussi de participer à toutes les activités du Foyer Rural.

L'inscription :

Une fiche de renseignements avec autorisation des parents est à retourner complétée le plus précisément possible, signée par les parents ou les personnes responsables de l'enfant.



Combien ?

La participation financière est de 55€ par trimestre pour les grands et 40€ pour les petits. Elle s'effectue à l'inscription sous forme de 3 chèques encaissés chaque début de trimestre.

A partir de deux enfants de la même famille, le tarif est dégressif :

**70 € pour deux petits au lieu de 80€
100€ pour deux grands au lieu de 110€
85€ pour un petit et un grand au lieu de 95€**

Pour un même enfant exerçant deux activités (arts plastiques et atelier sportif du mardi), le tarif est dégressif :

**70€ pour deux activités au lieu de 80€ pour un petit
85€ pour deux activités au lieu de 95€ pour un grand**

La secrétaire du foyer devra être prévenue de toute absence au moins 48h à l'avance





**Nathalie, la secrétaire du Foyer Rural,
est à votre disposition pour vos inscriptions**

**Les lundis et mardis
De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30**

**AU FOYER RURAL DE TORNAC
1ER ETAGE LE LA MAIRIE**

Tél. : 04.66.60.85.35

Courriel : fr.tornac@mouvement-rural.org